

Nicolas Boivin CA, M. Fisc.

Fiscalité

Appliquée

(Complément au cours CTB-1055 Technologies de l'information III : applications pour l'expert-comptable)

Édition deux mille onze

Fiscalité

Appliquée

Édition deux mille onze

Nicolas Boivin CA, M.Fisc.
Professeur
Université du Québec à Trois-Rivières

Avec la précieuse collaboration du professeur Nicolas Lemelin CA, M.Fisc.




Tous nos volumes sont disponibles en ligne

www.uqtr.ca/FISCALITE



Le contenu de ce volume est disponible en vertu des termes de la licence

Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.5 Canada.

-  **Paternité** — Vous devez citer le nom de l'auteur original.
-  **Pas d'Utilisation Commerciale** — Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.
-  **Partage des Conditions Initiales à l'Identique** — Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.



*Devez-vous vraiment imprimer ce document ?
Pensez alors imprimer recto – verso.*

Table des matières

Sujet 1 – Ressources fiscales sur le Web	1
Sujet 2 – Analyse du logiciel Taxprep des particuliers.....	21
Sujet 3 – Analyse du logiciel Taxprep des sociétés	35
Sujet 4 – Analyse d’un logiciel de planification de retraite.....	63
Annexes	

Sujet 1 – Ressources fiscales sur le Web

1	Introduction.....	3
2	Les sites Internet à consulter.....	4
2.1	L’Agence du revenu du Canada (ARC).....	4
2.2	Le Ministère du Revenu du Québec (MRQ).....	8
2.3	La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).....	11
2.4	Le Registraire des entreprises du Québec (REQ).....	13
2.5	La Régie des rentes du Québec (RRQ).....	16
3	Travail pratique individuel.....	18

1 Introduction

Le comptable facilitera de beaucoup sa pratique professionnelle s'il est en mesure d'utiliser les nouvelles technologies, comme Internet par exemple. Les différents partenaires d'affaires (comme les organismes publiques) avec lesquels un comptable doit communiquer offrent maintenant une multitude de services par Internet (dit « services en ligne »). L'utilisation de ces services n'est pas obligatoire car les services traditionnels (par téléphone, par courrier, etc.) sont toujours offerts. Cependant, les services en ligne sont beaucoup plus rapides et permettent une économie de temps importante pour celui qui est ouvert et intéressé à leurs utilisations. Voici donc un pot-pourri des sites Internet intéressants de différents organismes publics qui sont partenaires d'affaires inévitables tant du comptable en cabinet que du comptable en entreprise.

2 Les sites Internet à consulter

2.1 L'Agence du revenu du Canada (ARC)

www.cra-arc.gc.ca/menu-fra.html

The screenshot shows the homepage of the Agence du revenu du Canada (ARC) in French. At the top, there is a navigation bar with links for English, Accueil, Contactez-nous, Aide, Recherche, and canada.gc.ca. Below this is a search bar with the text 'Recherche dans le site :' and a 'Rechercher' button. The main content area is divided into several sections:

- Services en ligne:** A table with two columns: 'Particuliers' and 'Entreprises'. Under 'Particuliers', there are links for 'Mon dossier', 'Mon paiement', 'IMPÔTIER', 'TR', and 'TR par Internet'. Under 'Entreprises', there are links for 'Mon dossier d'entreprise', 'IMPÔTIER TPE/TVH', 'Représenter un client', 'TAITS par Internet', and 'Plus de services en ligne...'
- Faits saillants:** A section with three featured items:
 - Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire (CIRD):** Accompanied by an image of a house.
 - Le Plan d'action Économique du Canada:** Accompanied by the 'PLAN D'ACTION' logo.
 - Compte d'épargne libre d'impôt (CELI):** Accompanied by an image of a group of people.
- Vidéo en vedette:** A section titled 'ÉCONOMIE CLANDESTINE' with a video player and a description: 'Gagnant du Prix du journaliste indépendant 2009 de l'ARC - "L'économie clandestine : posons-nous le problème?" - Transmission et aide'.
- Versements des prestations:** A section listing various tax credits and payments with their last and next update dates:
 - Prestation fiscale canadienne pour enfants:** Dernier : 20 nov. 2009, Prochain : 11 déc. 2009.
 - Crédit pour la TPE/TVH:** Dernier : 9 octobre 2009, Prochain : 5 janvier 2010.
 - Prestation universelle pour le garde d'enfants:** Dernier : 20 nov. 2009, Prochain : 11 déc. 2009.
 - Prestation fiscale pour le revenu de travail:** Dernier : 9 octobre 2009, Prochain : 5 janvier 2010.
- Annouces:** A section with links for 'Nouveau service: Mon paiement', 'Conseil fiscal / CIRD', and 'Taux d'intérêt quatrièmes trimestres'.

At the bottom of the page, there is a footer with the date 'Date de modification : 2009-11-24', a 'Haut de la page' button, and a link for 'Avis importants'.

(Image en ligne au 30 novembre 2009)

- Services en ligne :
 - Mon dossier vous permet de consulter les renseignements sur :
 - votre remboursement d'impôt ou votre solde dû;
 - votre dépôt direct;
 - vos REER, le Régime d'accession à la propriété et le Régime d'encouragement à l'éducation permanente;
 - Votre code d'accès IMPÔTNET;
 - vos déclarations de revenus et les montants de reports possibles;
 - le crédit d'impôt pour personnes handicapées;
 - le solde de votre compte et les paiements faits sur production;
 - vos acomptes provisionnels;
 - vos versements, votre solde de compte et votre état de compte de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (y compris les programmes provinciaux et territoriaux semblables);
 - vos versements, votre solde de compte et votre état de compte du crédit pour la TPS/TVH (y compris les programmes provinciaux semblables);
 - vos versements, votre solde de compte et votre état de compte de la Prestation universelle pour la garde d'enfants;
 - les enfants pour lesquels vous êtes le principal responsable;
 - vos versements anticipés de la Prestation fiscale pour le revenu de travail;
 - votre entente de paiements pré autorisés;
 - votre représentant autorisé;
 - vos adresses et numéros de téléphone.
 - Mon dossier vous permet aussi de gérer en ligne votre dossier personnel d'impôt et de prestations. En autres, vous pouvez :
 - modifier vos déclarations;
 - changer votre adresse ou vos numéros de téléphone;
 - demander des prestations pour enfants;
 - prendre des dispositions pour le dépôt direct;
 - autoriser votre représentant;
 - établir une entente de paiements préautorisés;
 - déposer un avis de différend officiel à l'égard de votre cotisation ou de votre détermination.

- IMPÔTNET
 - Envoi de la déclaration de revenu par Internet (avec un logiciel approuvé)
- Information pour (menu de gauche) :
 - Entreprises (sociétés et autres)
 - Particuliers
 - Etc.
- Un outil de recherche très fonctionnel (menu du haut) :
 - Possibilité de limiter la recherche uniquement dans les formulaires et publications.
- Formulaires et publications (menu de gauche) :
 - Une multitude de guides utiles et simples vous aidant à remplir les différents formulaires requis par l'ARC.
 - Tous les formulaires que vous devez remplir et expédier à L'ARC peuvent être imprimés vierges et plusieurs peuvent même être complétés à l'écran.
 - Stratégie de recherche proposée :
 - 1- Dans l'outil de recherche, rechercher par numéro de document recherché
Par exemple : « je cherche le document numéro T4012 »
 - 2- Dans l'outil de recherche, rechercher par mot clé présent dans le nom du document recherché
Par exemple : « je cherche le guide qui m'aidera à compléter la déclaration de revenus des sociétés »
 - 3- Recherche à l'intérieur du classement proposé sur le site Internet
Par exemple : « je cherche dans la rubrique Groupe de clients, ensuite dans la rubrique Sociétés, ensuite je trouve mon document dans la rubrique Guides »

○ Documents utiles :

Retenues à la source

- T4001 : Guide de l'employeur - Les retenues sur la paie et les versements
- PD7A : Formule de versement - Relevé de compte de retenues à la source courantes (ce dernier n'est pas imprimable de Internet car il contient des codes magnétiques de contrôle. Il peut cependant être commandé en ligne).
 - Pour commander (menu de gauche)
- T4 (FLAT) : État de la rémunération payée (feuillet)
 - possibilité de *PDF à remplir en direct*

Impôt des sociétés

- T4012 : Guide T2 - Déclaration de revenus des sociétés
- T2 : Déclaration de revenus des sociétés (T2)

Impôt des particuliers

- 5000-G : Guide général d'impôt et de prestations - Toutes les provinces à l'exception des non-résidents
- 5005-R : T1 générale - Déclaration de revenus et de prestations - Québec seulement

2.2 Le Ministère du Revenu du Québec (MRQ)

www.mrq.gouv.qc.ca

The screenshot shows the homepage of the Revenu Québec website. At the top left is the logo "Revenu Québec" with a small flag icon. To its right is a navigation bar with links: "Accueil", "Plan du site", "Nous joindre", "Portail Québec", and "Aide". Further right is a search bar with the text "Recherche avancée" and a magnifying glass icon. Below the navigation bar is a large banner image of a smiling family (a man, a woman, and two children). To the right of the family, the text reads "Revenu Québec contribue au bien-être de notre société". Below the banner is a horizontal menu with four main categories: "CITOYENS", "ENTREPRISES", "SERVICES EN LIGNE FORMULAIRES ET PUBLICATIONS", and "MINISTÈRE". Each category has a brief description of its content. Below the menu are three icons representing "Pensions alimentaires", "Biens non réclamés", and "Registrai des entreprises". At the bottom of the page, there is a footer with links for "Accessibilité", "Confidentialité", "Courriel sécurisé", "Soutien technique", and "Sécurité". Below these links is the text "Programmes et services du gouvernement du Québec" and "Fils RSS". The footer also includes the "Québec" logo and the text "© Gouvernement du Québec".

(Image en ligne au 30 novembre 2009)

- Services en ligne (onglet au centre) :
 - Menu IMPÔTNET Québec
Envoi de la déclaration de revenu par Internet (avec un logiciel approuvé)
 - Info-code d'accès
 - Info-remboursement
 - Avis de cotisation électronique
 - Faites votre changement d'adresse en ligne
 - Clic Revenu
 - Clic Revenu est le volet transactionnel sécurisé du site Internet du Ministère du revenu pour les entreprises et les particuliers.
 - Clic Revenu – Particuliers donne la possibilité de :
 - transmettre votre déclaration de revenus par ImpôtNet Québec, durant la période de production des déclarations de revenus ;
 - consulter vos messages électroniques transmis par Revenu Québec, entre autres,
 - ❖ votre confirmation de remboursement anticipé,
 - ❖ votre avis de cotisation,
 - ❖ tout autre message contenant des données confidentielles ;
 - effectuer votre changement d'adresse ;
 - obtenir des renseignements sur le traitement de votre déclaration de revenus au moyen du service Info-remboursement.
- Renseignements supplémentaires par catégorie de contribuables (onglets au centre) :
 - Onglet *Citoyens*
 - Onglet *Entreprise*
 - Onglet *Services en ligne*
 - Onglet *Ministère*
- Un outil de recherche très fonctionnel (toujours disponible en haut à droite) :
 - Possibilité d'effectuer une recherche avancée afin de limiter la recherche uniquement à une catégorie souhaitée.
- Publications et formulaires (onglet Services en ligne) :
 - Une multitude de guides utiles et simples vous aidant à remplir les différentes déclarations requises par le MRQ.
 - Tous les formulaires que vous devez remplir et expédier au MRQ peuvent être imprimés vierges et plusieurs peuvent même être complétés à l'écran.

- Stratégie de recherche proposée :
 - 1- Dans l’outil de recherche, rechercher par numéro de document recherché
Par exemple : « je cherche le document numéro TP-1015.G »
 - 2- Dans l’outil de recherche, rechercher par mot clé présent dans le nom du document recherché
Par exemple : « je cherche le guide qui aidera un employeur à compléter les retenues à la source et les cotisations »
 - 3- Recherche à l’intérieur du classement proposé sur le site Internet (Menu « Formulaires et guide », situé sous les onglets)
Par exemple : « je cherche dans la rubrique Formulaires et guides liés à l’impôt, ensuite dans la rubrique Employeurs (menu de gauche), ensuite je trie les documents par titre et je cherche dans les « G » pour « Guide » »

- Documents utiles :
 - Retenues à la source
 - TP-1015.G : Guide de l'employeur - Retenues à la source et cotisations
 - TPZ-1015.R.14.1 : Paiement des retenues et des cotisations de l'employeur

 - TPS / TVQ
 - IN-203 : Renseignements généraux sur la TVQ et la TPS/TVH
 - FPZ-500 : Formulaire de déclaration (TPS/TVH-TVQ)
 - Pour commander :
 - Publications et formulaires (onglet du haut)
 - Commande de publications et de formulaires (menu de droite)

 - Impôt des sociétés
 - CO-17.G : Sociétés – Guide de la déclaration de revenus
 - CO-17 : Déclaration de revenus des sociétés
 - CO-1027 : Calcul des acomptes provisionnels des sociétés
 - possibilité de *PDF dynamique*

 - Impôt des particuliers
 - TP-1 : La déclaration de revenus et le Guide de la déclaration de revenus.

2.3 La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)

www.csst.qc.ca/portail/fr/employeurs

The screenshot shows the CSST website interface for employers. The top navigation bar includes links for 'Accueil', 'Qui sommes-nous?', 'FAQ', 'Contact', 'Carrières', 'Plan du site', 'Liens', 'English', and a search box. Below this is a horizontal menu with categories: 'Travailleurs', 'Employeurs', 'Partenaires', 'Fournisseurs', and 'Jeunes'. The main content area is titled 'Employeurs' and features a sidebar on the left with various service links like 'Inscription', 'Changements à signaler', 'Classification', etc. The central content area is divided into sections: 'Actualités' (News), 'En vedette' (Spotlight), and several resource sections. The 'Actualités' section contains several news items with bullet points. The 'En vedette' section highlights 'Les jeunes et la CSST'. Other sections include 'Portrait des risques', 'Plan d'action construction', 'Plan d'action Sécurité des machines', 'Prix innovation en santé et sécurité du travail', 'Les mutuelles de prévention', and 'Secteur forestier'. A sidebar on the right contains 'Accès direct', 'Guichet CSST', and a 'Vous avez des questions' section with links to frequently asked questions. At the bottom right, there is a banner for 'ESCOUADE JEUNESSE'.

(Image en ligne au 30 novembre 2009)

- Plusieurs informations destinées aux employeurs (menu de gauche) :
 - Inscription
 - Changements à signaler
 - Déclaration des salaires
 - Publications employeurs

*Plusieurs formulaires et guides à l'intention des employeurs inscrits.
Trier par : A-Z ou utiliser l'outil de recherche*

Documents utiles :

- Parlons assurance – Taux de prime 2010 (ou 2011 s'il existe)
- Table des taux 2010 (ou 2011 s'il existe)

2.4 Le Registraire des entreprises du Québec (REQ)

www.registreentreprises.gouv.qc.ca

Registraire des entreprises Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec English
Ministère du Revenu du Québec

Services en ligne **FAQ** Glossaire Nous joindre Formulaires Tarifs et modalités de paiement Publications Liens utiles

À PROPOS du registraire des entreprises

CONSULTER les dossiers d'entreprise

DÉMARRER votre entreprise

MODIFIER les informations sur votre entreprise

Accueil

Recherche

Déclaration de renseignements au registre des entreprises et Déclaration modificative

Vous pouvez accéder à ces services électroniques par l'onglet [Services en ligne](#).

Actualités

- [20 novembre 2009 Réforme majeure de la Loi sur les compagnies](#)
- [13 novembre 2009 Anomalies dans le traitement des déclarations de renseignements sans changement des personnes morales](#)
- [21 octobre 2009 Avis de radiation](#)
- [7 octobre 2009 Changement de date pour la publication des premières listes d'entreprises susceptibles d'être radiées d'office](#)
- [21 septembre 2009 Reprise du processus de radiation d'office de l'immatriculation des entreprises qui n'ont pas produit leurs déclarations annuelles](#)
- [Toutes les actualités](#)



Politique de confidentialité | Informations sur le site

Québec

© Gouvernement du Québec, 2003

(Image en ligne au 30 novembre 2009)

AVIS IMPORTANT

Depuis le 1^{er} avril 2007, le Ministère du Revenu du Québec a pris en charge les activités anciennement sous la responsabilité du Registraire des entreprises, en partenariat avec Services Québec. Cependant, aucun service en ligne n'a été retiré du site du Registraire des entreprises, seulement des liens sortant ont été ajoutés sur le site du Ministère du Revenu.

Le Registraire des entreprises est l'endroit où l'entreprise doit déposer tous ses documents d'enregistrement exigés par la *Loi sur les compagnies du Québec* et par la *Loi sur la publicité légale*.

Les exigences de ces lois en matière de déclarations de renseignements y sont bien expliquées.

Tous les formulaires que vous devez remplir et expédier au Registraire des entreprises peuvent être imprimés vierges.

- Consulter les dossiers d'entreprise (menu du haut) :
 - Recherche d'une entreprise
 - Rechercher au registre des entreprises: permet de consulter des informations contenues dans le registre des entreprises.
- Formulaires (onglet du haut) :
 - Dirige vers les différents formulaires requis pour chacune des situations énumérées :
 - Déclarations d'immatriculation / Déclaration initiale
 - Constitution d'une compagnie et d'une personne morale
 - Modifications de l'immatriculation
 - Modifications de la constitution
 - Radiation/Dissolution/Liquidation
 - Révocation de radiation/Reprise d'existence
 - Déclaration annuelle (non disponible sur le Web)

- Documents utiles :
 - Déclaration d'immatriculation - personne physique exploitant une entreprise individuelle
 - Déclaration d'immatriculation - société¹
 - Statuts de constitution (*personne morale*)²
 - Déclaration modificative - personne morale
 - Déclaration modificative - personne physique exploitant une entreprise individuelle – société
 - Statuts de modification (*personne morale*)
 - Statuts de fusion (*personne morale*)
 - Déclaration d'intention - Demande de dissolution - Compagnie
 - Déclarations annuelles (non disponibles sur Internet, doivent être commandées en format papier).

¹ Veuillez noter que dans la *Loi sur les compagnies du Québec* et dans la *Loi sur la publicité légale*, le terme « société » signifie une société en nom collectif, une société en participation, une société en commandite ou une société qui n'est pas constituée au Québec. Ce terme ne vise pas une société par actions (incorporée). Cette dernière est plutôt appelée « personne morale » ou « compagnie ».

² *Id.*

2.5 La Régie des rentes du Québec (RRQ)

www.rrq.gouv.qc.ca

Régie des rentes Québec

Accueil | Plan du site | Nous joindre | À propos de nous | Portail Québec | English

Actualités | Salle de presse | Fils RSS | Recherche

Les rentes indexées de 0,4 % en 2010

0,4 %
Régime de rentes du Québec

En manchettes

- › Régimes de retraite : application de mesures visant à atténuer les effets de la crise financière
- › Régimes de retraite : la Lettre de crédit de soutien irrévocable disponible en ligne
- › Êtes-vous digale ou fourmi? et plus...

Dates de paiement

- Régime de rentes 30 novembre
- Soutien aux enfants 1 décembre

- › La vie à deux
- › Les enfants
- › La retraite
- › Le travail
- › L'invalidité
- › Le décès
- › Planifiez votre retraite
- › Entreprises/PME et professionnels
- › Services en ligne
- › Formulaires
- › Publications
- › Programmes

Québec

[Politique de confidentialité](#) / [Déclaration de services aux citoyens](#)
[Régie des rentes du Québec](#)

(Image interactive en ligne au 30 novembre 2009)

La RRQ s'occupe des prestations de retraite payées par la RRQ.

C'est le Ministère du revenu du Québec qui est mandaté de percevoir les cotisations au régime des travailleurs et des employeurs.

- Planifiez votre retraite (menu de droite) :
 - Divers publications sur l'importance de l'épargne retraite
 - Divers outils pour aider :
 - Relevé de participation au Régime de rentes du Québec
 - SimulRetraite (*Un outil électronique de planification de retraite*)
 - Retraite en jeu
 - Planifiez votre retraite en 5 étapes
 - ÉducRetraite
- Services en ligne (menu de droite) :
 - Dépôt direct
 - Changement d'adresse
 - Planification financière de la retraite
 - Régime de rentes du Québec
- Les enfants (menu de droite) :
 - En complément...(à droite)
 - Banque de prénoms

3 Travail pratique individuel

- Procédure :

- Veuillez chercher et me fournir les documents que je vous demande.
À cette fin, veuillez m'indiquer sur un document Word l'adresse Internet où ils se trouvent (copier – coller l'adresse Internet indiquée dans la fenêtre de navigation).
- Veuillez déposer votre travail sur le portail du cours dans la section Travaux
- **SVP METTRE VOTRE PRÉNOM et NOM DANS LE NOM DU DOCUMENT.**
- Travail individuel
- Date limite de remise de votre travail :

*(à compléter suite aux directives
données par le professeur lors de son
premier cours avec vous)*

Tout travail remis après cette échéance se verra accorder un résultat de zéro (0).

- Documents recherchés :
 - 1) Le formulaire fédéral de désignation d'un bien comme résidence principale lorsqu'un particulier dispose d'une résidence.
 - 2) Le formulaire fédéral (une annexe) sur lequel une société indique, entre autre, qu'elle réclame une réserve³ pour gains en capital et sur laquelle elle indique le solde à la fin de l'année de ladite réserve.
 - 3) Le formulaire du Québec sur lequel une société fait la conciliation entre son revenu comptable et son revenu net fiscal.
 - 4) Le formulaire du Québec qu'un particulier doit soumettre afin de déduire des frais de déménagement.
 - 5) La publication rédigée par la CSST qui nous renseigne sur les différents taux de prime 2010 (ou 2011 s'il existe) appliqués aux différents secteurs d'activités des employeurs.
 - 6) Le formulaire qui permet de constituer une compagnie auprès du registraire des entreprises du Québec.
 - 7) NE PAS M'INDIQUER L'ADRESSE INTERNET OÙ IL SE TROUVE.
Indiquez-moi le numéro matricule (10 chiffres) et le nom d'un des administrateurs de la personne morale qui porte le nom de « SKI SUTTON INC. ». Cette société a son siège social au 79, rue Principale Sud, Sutton.

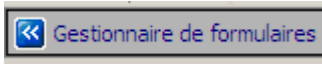
³ Synonyme de « provision »

Sujet 2 – Analyse du logiciel Taxprep des particuliers

1	Analyse du logiciel	23
1.1	Environnement.....	23
1.2	Menu fichier.....	24
1.3	Déplacements dans les champs de saisies.....	25
1.4	Signification des codes à l'intérieur des cellules	25
1.5	Saisie de la déclaration de revenus	25
1.5.1	Corrélation entre l'étude théorique et l'application pratique.....	25
1.5.2	Principaux formulaires (Code d'accès).....	27
2	Étude de cas – Monsieur Soleil.....	29
3	Travail pratique individuel.....	32

1 Analyse du logiciel

1.1 Environnement


- Environnement Windows
 - Menus déroulants
 - Barre de titres en bleu (nom du fichier - nom du logiciel - version)
 - Boutons de raccourcis
 - Aide contextuelle (F1)
 - Etc.
- Gestionnaire de formulaires
 - Accès en tout temps avec le bouton  ou **F5**
 - Classeur de documents (Déclaration / Feuillet / Annexe / Formulaire /Grille de calcul / Relevé)
 - 3 colonnes :
 - Code d'accès (les principaux) :
 - Formulaire fédéral : numéro du formulaire (2200 pour le formulaire T2200, T1 pour le formulaire T1)
 - Feuillet fédéral : T+numéro du feuillet (T4 pour le feuillet T4)
 - Annexe fédérale :A+numéro de l'annexe (A1 pour l'Annexe 1)

 - Documents du Québec :Q+numéro du document(QA pour l'annexe A, TP1 pour le formulaire TP1)
 - Titre et description : titre exact du document
 - Type : Déclaration / Feuillet / Annexe / Formulaire /Grille de calcul / Relevé

- Choix du client actif

Client : **DEMO VERSION**

Un fichier Taxprep des particuliers (extension « .108 » pour l'année d'imposition 2008, « .109 » pour l'année d'imposition 2009, etc.) comprend les déclarations de revenus fédérale et provinciale pour un couple et ses enfants à charge.

- Recalculer: lorsque le fichier devient lourd (plusieurs informations saisies), le logiciel peut être lent à modifier les calculs lors de modifications d'informations. On peut alors lui demander d'effectuer le recalcul rapidement : Outils / Recalculer ou **CTRL-F9**.
- **ESC** : pour sortir d'un formulaire.
- Pour accéder à partir d'un formulaire fédéral au formulaire équivalent du Québec : Accès en tout temps avec le bouton  ou **F8**.

1.2 Menu fichier

- **NOUVEAU** : Création d'un nouveau fichier
- **ENREGISTRER LA DÉCLARATION** : nom du fichier, emplacement du répertoire
- **OUVRIR** : récupérer un fichier
- **CONVERSION** : Créer un nouveau fichier Taxprep à partir d'un fichier Taxprep de l'année précédente. Plusieurs avantages en découlent :
 - Conserve dans le nouveau fichier créé toutes les informations permanentes contenues dans le fichier de l'année précédente;
 - Inscrit dans le nouveau fichier créé les soldes d'ouverture qui étaient des soldes de fermeture dans le fichier de l'année précédente (suivi des soldes de pertes, de FNACC, etc.);
 - Supprime dans le nouveau fichier créé toutes les informations fiscales annuelles contenues dans le fichier de l'année précédente afin de rendre le fichier courant prêt à la saisie.
- **IMPRIMER LES FORMULAIRES SÉLECTIONNÉS** : imprime seulement le ou les formulaires sélectionnés dans le gestionnaire de formulaire (ou le formulaire dans lequel vous êtes positionné lorsque vous lancez cette commande). C'est à cette étape que vous décidez de la langue d'impression (pour les clients

anglophones par exemple). La langue d’affichage (à l’écran) se contrôle par : Menu Outils / Options et paramètres.

- **IMPRIMER LA DÉCLARATION** : imprime toutes les pages de la déclaration de revenus active. C’est à cette étape que vous décidez de la langue d’impression (pour les clients anglophones par exemple).
 - Doivent être joints les différents feuillets et reçus fiscaux à la déclaration imprimée;
 - L’envoi électronique des déclarations de revenus évite cette procédure d’impression (IMPÔTNET et IMPÔTNET Québec) et d’envoi des feuillets et reçus fiscaux.

1.3 Déplacements dans les champs de saisies

- Utilisation des flèches (HAUT et BAS), ou de la touche tabulation (TAB et MAJ TAB) ou de la touche retour (RETOUR et MAJ RETOUR).

1.4 Signification des codes à l’intérieur des cellules

- Je vous réfère à la *Liste des différents types de champs* joint en Annexe de ce document.

1.5 Saisie de la déclaration de revenus

1.5.1 Corrélation entre l’étude théorique et l’application pratique

- Le déroulement de la saisie d’une déclaration de revenus dépend de plusieurs aspects, comme entre autres l’expérience du préparateur avec le logiciel et la disponibilité des feuillets fiscaux. Je vous propose ici une démarche à suivre en fonction de ces différents aspects.

1- La saisie par feuillet

Cette méthode est utile et plus rapide lorsque l'on a les feuillets fiscaux en mains ou que l'on connaît le feuillet qui est émis pour une source de revenu ou une déduction particulière. Quelques exemples :

- T4 : Revenu d'emploi – Case A au Québec souvent différente – Dons – Case J au Québec ajouté au revenu en Case A – Sélectionner les T4
- T5 : Revenu de placement – Dividendes majorés (déterminés ou autres que déterminés) – Revenus étrangers bruts avec impôts étrangers payés – Sélectionner les T5

2- La saisie par recherche de lignes sur la déclaration de revenus fédérale (T1)

Cette méthode est utile lorsque l'on n'a pas de feuillets fiscaux en mains ou que l'on ne connaît pas le feuillet qui est émis pour une source de revenu ou une déduction particulière. Quelques exemples :

- 1.127 – Annexe 3 : GCI-PCD
- 1.130 Autres revenus
- 1.212 Cotisations annuelles syndicales, professionnelles et semblables
- 1.221 – Annexe 4 : Frais financiers et frais d'intérêt
- 1.253b : Déduction des PCN
- 1.420 – Annexe 1 : Impôt fédéral net
 - ⇒ 1.330 Frais médicaux
 - ⇒ 1.349 : Dons
 - ⇒ Table d'impôt progressive (4 paliers d'imposition)
 - ⇒ 1.425 : Crédit pour dividende
 - ⇒ 1.405 : Crédit fédéral pour impôt étranger
 - ⇒ 1.410 : Crédit pour contributions politiques fédérales

1.5.2 Principaux formulaires (Code d'accès)

- **Sommaire de la déclaration (SOM)**
 - Très utile pour les réviseurs et les associés.
- **Identification de la société et autres renseignements (ID)**
 - Saisie (ou report dans le cas d'une conversion) des données permanentes.
 - Relire toutes les questions pour s'assurer qu'il n'y a aucune modification.
 - Appariement : Déclarations du contribuable et du conjoint traitées ensemble.
 - Autres renseignements :
 - Élections Canada
 - Revenus de source étrangère
 - Autres renseignements à l'égard des crédits provinciaux ou territoriaux (Québec) :
 - Annexe B - Montant pour personne vivant seule (ou avec des enfants à charges)
 - Annexe B - Montant pour famille monoparentale
 - Annexe K – Cotisation au Régime d'assurance médicaments du Québec (RAMQ)
- **Profil de la famille (FAM)**
 - Identification des enfants à charges (Nouveau ou CRTL-K pour chaque enfant) et de leur « revenu net selon la ligne 236 de la déclaration fédérale ».
 - Annexe 5 : Admissibilité au crédit fédéral « équivalent pour personne entièrement à charge » mentionné sous le terme « Montant pour personne à charge admissible ».
 - Frais de garde :
 - Identifier les différentes places de garde;
 - Déclarer les frais de garde payés par chacun des parents à chacune des places de garde pour chacun des enfants à charge.

- Études post-secondaires :
 - Crédit pour frais de scolarité de l'enfant à charge transféré;
 - Crédit pour études de l'enfant à charge transféré;
 - Crédit pour manuels de l'enfant à charge transféré.
- **Annexe A (QA)**
 - Montant pour enfant mineur aux études post-secondaires
- **Annexe B (QB)**
 - Montant pour personne vivant seule (ou avec des enfants à charges);
 - Montant additionnel pour famille monoparentale (l. 21);
 - Frais médicaux;
 - Remboursement d'impôts fonciers.
- **Annexe C (QC)**
 - Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants
- **Annexe K (QK)**
 - Cotisation au Régime d'assurance médicaments du Québec (RAMQ)

RL-1 (2008-10)

Revenu Québec **Revenus d'emploi et revenus divers** FS-08-01-013

année **2010** 440 000 013

A • Revenus d'emploi 23,500 00	B • Cotisation au RRQ 990 00	C • Cot. à l'assurance emploi 326 65	D • Cotisation à un RERX 1,300 00	E • Impôt du Québec retenu 3,700 00	F • Cotisation syndicale 212 50
G • Salaire admissible au RRQ	H • Cotisation au RQAP 105 75	I • Salaire admissible au RQAP 23,500 00	J • Régime privé d'ass. maladie	K • Voyages (région éloignée)	L • Autres avantages
M • Commissions	N • Dons de bienfaisance 21 00	O • Autres revenus	P • Régime d'ass. interentreprises	Q • Salaires différés	R • Rev. « situé » dans réserve
S • Pourboires reçus	T • Pourboires attribués	U • Retraite progressive	V • Nourriture et logement	W • Véhicule à moteur	Code (case O)

Nom de famille, prénom et adresse
SOLEIL, MONSIEUR
21 RUE DU PARTI
SAINT-AUGUSTE QC J4R2M1

Numéro d'assurance sociale du particulier _____ Numéro de référence (facultatif) _____
Nom et adresse de l'employeur ou du payeur _____

Relevé 1

Ministère du Revenu

1 – Copie à retourner avec le formulaire RLZ-1.S

Relevé officiel – Ministère du Revenu
Formulaire prescrit – Sous-ministre du Revenu

Year **2010**

T5
STATEMENT OF INVESTMENT INCOME
ÉTAT DES REVENUS DE PLACEMENTS

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada		Div. from Canadian corporations – Div. de sociétés canadiennes		Fed. credit – Crédit féd.		Interest from Canadian sources		Capital gains dividends	
24 Actual amount of eligible dividends Montant réel des dividendes déterminés	25 Taxable amount of eligible dividends Montant imposable des dividendes déterminés	26 Dividend tax credit for eligible dividends Crédit d'impôt pour dividendes déterminés	13 Interest from Canadian sources Intérêts de source canadienne	18 Capital gains dividends Dividendes sur gains en capital		21 Report Code Code du feuillet		23 Recipient type Type de bénéficiaire	
1,000.00	1,250.00	166.67	2,100.00			O		1	
Other information / Autres renseignements		Box / Case		Amount / Montant		Box / Case		Amount / Montant	
Recipient's name (last name first) and address – Nom, prénom et adresse du bénéficiaire					Payer's name and address – Nom et adresse du payeur				
SOLEIL MONSIEUR 21 RUE DU PARTI SAINT-AUGUSTE J4R2M1					INSTITUTION FINANCIERE PERFORMANCE 23 RUE DU RENDEMENT MASCOUCHE J4R2M2				
Currency and identification codes / Codes de devise et d'identification		27 Foreign currency / Devises étrangères	28 Transit – Succursale	29 Recipient account / Numéro de compte du bénéficiaire					

T5 (08)

Return with T5 Summary / À retourner avec le T5 Sommaire **1**
Approval Code/Code d'approbation : RC-08-414

Revenu Québec		Revenus de placement		Année	FS-07-03-006	Code de la devise	RL-3 (2007-10)
				2010	R		950 000 015
A1 - Montant réel des div. déterminés	A2 - Montant réel des div. ordinaires	B - Montant imposable des dividendes	C - Crédit d'impôt pour dividendes	D - Intérêts			
	1,000 00	1,250 00	100 00	2,100 00			
E - Autres revenus de source canadienne	F - Revenus bruts étrangers	G - Impôts étrangers	H - Redevances de source canadienne	I - Dividendes sur les gains en capital			
J - Revenus accumulés : rentes	Numéro d'assurance sociale		Autre numéro d'identification				
Nom et adresse du bénéficiaire				Type	Numéro de succursale		
SOLEIL MONSIEUR				1			
21 RUE DU PARTI				Nom et adresse du payeur ou du mandataire			
SAINT-AUGUSTE				INSTITUTION FINANCIERE PERFORMANCE			
QC CAN J4R2M1				23 RUE DU RENDEMENT			
				MASCOUCHE J4R2M2			
Relevé 3		1 - Copie à retourner avec le sommaire 3		Relevé officiel - Ministère du Revenu			
Ministère du Revenu				Formulaire prescrit - Sous-ministre du Revenu			

Il vous a également mentionné les informations suivantes :

Disposition d'actions :

300 actions de BCE au prix de 30 \$ chacune le 12 juin 2010. Il avait payé ses actions 15 \$ le 2 février 2003. Un montant de 50 \$ fût payé à titre de commission lors de la vente.

Il avait emprunté un montant de 4 000 \$ en 2003 pour financer l'achat des actions de BCE. En 2010, il a payé 350 \$ en intérêts relativement à cet emprunt.

Monsieur Soleil a acheté un immeuble locatif résidentiel (duplex) le 1^{er} janvier 2010. Monsieur Soleil n'habite pas cet immeuble. Voici les informations reliées à cet immeuble :

Coût : Terrain : 75 000 \$
 Bâtisse : 260 000 \$
335 000 \$

Revenus de location : 21 000 \$

Dépenses :

Taxes municipales : 3 200 \$
 Taxes scolaires : 850 \$
 Intérêts hypothécaires : 8 775 \$
 Assurance : 1 070 \$
 Chauffage : 910 \$

3 Travail pratique individuel

- Procédure :
 - Veuillez compléter les déclarations de revenus fédérale (T1) et provinciale (TP-1) de Maryse Tanguay pour son année d'imposition 2010. Plusieurs informations personnelles sont manquantes, vous n'avez pas à poser d'hypothèses et à saisir des informations personnelles hypothétiques.
 - Veuillez déposer votre travail sur le portail du cours dans la section Travaux
 - **SVP METTRE VOTRE PRÉNOM et NOM DANS LE NOM DU DOCUMENT.**
 - Travail individuel
 - La copie de fichiers entre étudiants occasionnera un résultat de zéro (0) pour tous les étudiants impliqués et l'acte sera dénoncé au comité de discipline de l'UQTR.
 - Date limite de remise de votre travail :
(à compléter suite aux directives données par le professeur lors de son premier cours avec vous)

Tout travail remis après cette échéance se verra accorder un résultat de zéro (0).

Madame Maryse Tanguay est divorcée et vit seule avec son fils Jérémie et sa fille Charlotte. Madame Tanguay habite Trois-Rivières depuis deux années où elle travaille à titre d'infirmière. Madame Tanguay est née le 1^{er} juillet 1967. Son fils, qui a étudié à temps plein (deux sessions en 2010, soit 8 mois, frais de scolarité admissibles payés de 525 \$) au cégep de Trois-Rivières, est né le 4 février 1993 et sa fille est née le 27 juin 2008.

Voici les informations que vous avez recueillies pour préparer les déclarations de revenus de Maryse Tanguay pour l'année 2010.

Le Centre Hospitalier a émis un feuillet faisant état de son revenu d'emploi fédéral pour l'année 2010. En voici le contenu :

Salaire brut gagné avant déductions à la source	51 880 \$
Déductions à la source :	
Impôt fédéral	5 495 \$
Impôt provincial	6 780 \$
Régie des Rentes du Québec	2 163 \$
Régime de pension agréé	1 650 \$
Assurance emploi	588 \$
Régime québécois d'assurance parentale	263 \$
Cotisations syndicales	500 \$
Facteur d'équivalence	5 000 \$
Don à Centraide	52 \$

Quant à son feuillet faisant état de son revenu d'emploi au Québec, il est identique au feuillet fédéral à une exception près. Il faut augmenter le revenu d'emploi (51 880 \$) d'un montant supplémentaire de 849 \$ relativement aux primes que paye l'employeur pour le régime privé d'assurance-maladie (qui couvre entre autres le coût des médicaments) offert aux employés. Cela signifie que Maryse Tanguay n'est pas éligible et n'a pas à cotiser au Régime d'assurance médicaments du Québec (RAMQ).

Finalement, l'employeur a versé une cotisation de 2 200 \$ au régime de pension agréé (RPA) de Maryse, montant qui n'apparaît pas sur son feuillet.

Maryse a reçu un montant de prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) de 1 200 \$.

Maryse a encaissé divers revenus et a payé diverses dépenses au cours de l'année 2010, en voici le détail (tous ces montants sont en dollars canadiens) :

	Décaissements	Encaissements
Revenus d'intérêts provenant d'un dépôt à terme acquis à la Banque Royale		750 \$
Dividende d'une société suisse (net d'un impôt étranger retenu en Suisse de 60 \$)		940 \$
Dividende d'une société canadienne imposable (non encore majoré). Il ne s'agit pas d'un dividende déterminé		400 \$
Prestation consécutive au décès suite au décès de son frère Éric (NOTE 1)		3 000 \$
Cotisation à l'Ordre des infirmières du Québec	475 \$ (cotisation « Non taxable »)	
Intérêts payés relativement à l'emprunt hypothécaire de la résidence personnelle	2 000 \$	
Intérêts payés sur un emprunt utilisé pour acquérir un dépôt à terme à la Banque Royale	280 \$	
Loyer payé pour le compte de Jérémie dans les résidences étudiantes du cégep	2 900 \$	
Frais médicaux encourus pour la santé de Maryse et non remboursés par le régime d'assurance médicaments en place chez l'employeur	2 110 \$	
Pension alimentaire reçue de son ex-époux pour le bénéfice de Jérémie et Charlotte exclusivement		8 200 \$
Frais de garde payés à la garderie des anges ⁴ pour la garde de Charlotte	1 650 \$	

NOTE 1 : La belle-sœur de Maryse, veuve de Éric, a reçu une somme de 6 000 \$ à titre de prestation consécutive au décès. Le seul autre bénéficiaire est Robert, l'autre frère de Maryse, il a reçu 2 000 \$ à ce titre.

Au cours de l'année, Maryse a disposé de 800 actions de Bombardier pour un montant global de 18 000 \$. Le coût d'acquisition des 800 actions est de 12 500 \$. Des frais de courtage de 120 \$ ont été payés relativement à cette disposition.

En 2002, Maryse avait réalisé une perte en capital nette de 400 \$ (ce montant est obtenu après le fractionnement par 50 %). Aucune portion de cette perte n'a été utilisée.

Le « revenu net » pour l'année de Jérémie est de 1 564 \$ et celui de Charlotte est nul.

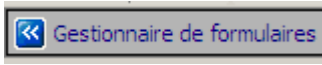
⁴ Garderie privée, non subventionnée par le Gouvernement du Québec (pas à 7 \$ par jour).

Sujet 3 – Analyse du logiciel Taxprep des sociétés

1	Analyse du logiciel	37
1.1	Environnement.....	37
1.2	Menu fichier.....	38
1.3	Déplacements dans les champs de saisies.....	39
1.4	Signification des codes à l'intérieur des cellules	39
1.5	Index Général des Renseignements Financiers (IGRF).....	40
1.6	Saisie de la déclaration de revenus	40
1.6.1	Corrélation entre l'étude théorique et l'application pratique.....	40
1.6.2	Principaux formulaires (Code d'accès).....	45
2	Documentation.....	51
3	Étude de cas – BOZOUTILSORDI INC.	52
4	Travail pratique individuel.....	57

1 Analyse du logiciel


1.1 Environnement

- Environnement Windows
 - Menus déroulants
 - Barre de titres en bleu (nom du fichier - nom du logiciel - version)
 - Boutons de raccourcis
 - Aide contextuelle (F1)
 - Etc.
- Gestionnaire de formulaires
 - Accès en tout temps avec le bouton  ou **F5**
 - Classeur de documents (Déclaration / Feuillet / Annexe / Formulaire /Grille de calcul / Relevé)
 - 3 colonnes :
 - Code d'accès (les principaux) :
 - ID
 - T2, 1, 2, 3, 50, etc.
 - CO17, Q1, Q2, Q3, etc.
 - SOM
 - DIAG
 - Titre et description : titre exact du document
 - Type : Déclaration / Feuillet / Annexe / Formulaire /Grille de calcul / Relevé

- Choix du client actif

Client : **DEMO VERSION**

Un fichier Taxprep des sociétés (extension « .208 » pour les fins d'années d'impositions en 2008, « .209 » pour les fins d'années d'impositions en 2009, etc.) comprend les déclarations de revenus fédérale et provinciale pour une société.

- Recalculer: lorsque le fichier devient lourd (plusieurs informations saisies), le logiciel peut être lent à modifier les calculs lors de modifications d'informations. On peut alors lui demander d'effectuer le recalcul rapidement : Outils / Recalculer ou **CTRL-F9**.
- **ESC** : pour sortir d'un formulaire.
- Pour accéder à partir d'un formulaire fédéral au formulaire équivalent du Québec : Accès en tout temps avec le bouton  ou **F8**.

1.2 Menu fichier

- **NOUVEAU** : Création d'un nouveau fichier
- **ENREGISTRER LA DÉCLARATION** : nom du fichier, emplacement du répertoire
- **OUVRIER** : récupérer un fichier
- **CONVERSION** : Créer un nouveau fichier Taxprep à partir d'un fichier Taxprep de l'année précédente. Plusieurs avantages en découlent :
 - Conserve dans le nouveau fichier créé toutes les informations permanentes contenues dans le fichier de l'année précédente;
 - Inscrit dans le nouveau fichier créé les soldes d'ouverture qui étaient des soldes de fermeture dans le fichier de l'année précédente (suivi des soldes de pertes, de FNACC, d'IMRTD, etc.);
 - Supprime dans le nouveau fichier créé toutes les informations fiscales annuelles contenues dans le fichier de l'année précédente afin de rendre le fichier courant prêt à la saisie.
- **IMPRIMER LES FORMULAIRES SÉLECTIONNÉS** : imprime seulement le ou les formulaires sélectionnés dans le gestionnaire de formulaire (ou le formulaire dans lequel vous êtes positionné lorsque vous lancez cette commande). C'est à cette étape que vous décidez de la langue d'impression (pour les clients

anglophones par exemple). La langue d’affichage (à l’écran) se contrôle par : Menu Outils / Options et paramètres.

- **IMPRIMER LA DÉCLARATION** : imprime toutes les pages de la déclaration de revenus active. C’est à cette étape que vous décidez de la langue d’impression (pour les clients anglophones par exemple).
 - L’ARC ne veut recevoir que les annexes RDA (déclaration de revenus et IGRF).
 - Le MRQ reçoit encore la déclaration de revenus imprimée en entier ainsi qu’un jeu d’états financiers complet imprimé.

1.3 Déplacements dans les champs de saisies

- Utilisation des flèches (HAUT et BAS), ou de la touche tabulation (TAB et MAJ TAB) ou de la touche retour (RETOUR et MAJ RETOUR).

1.4 Signification des codes à l’intérieur des cellules

- Je vous réfère à la *Liste des différents types de champs* joint en Annexe de ce document.

1.5 Index Général des Renseignements Financiers (IGRF)

- Doit compléter obligatoirement pour toutes les sociétés sauf les OSBL.
- Report possible des logiciels de tenue de livres.
 - Simple comptable :

Saisir les numéros de compte IGRF dans chacun des comptes de simple comptable que l'on désire transférer;

Menu Fichier / Importer/Exporter / Transmission élect. déclarations / Exporter IGRF...

Créer un fichier avec une extension « .gfi »
 - Taxprep :

Menu Fichier / Importer des données / Fichier IGRF...

Sélectionner le fichier « .gfi » préalablement créé.
- Ne pas oublier de compléter l'annexe 141.

1.6 Saisie de la déclaration de revenus

1.6.1 Corrélation entre l'étude théorique et l'application pratique

- Le déroulement de la saisie d'une déclaration de revenus dépend de plusieurs aspects, comme entre autres l'expérience du préparateur avec le logiciel, la disponibilité du fichier Taxprep de l'année précédente et de la disponibilité de l'IGRF à même le système comptable de la société. Je vous propose ici une démarche à suivre en fonction de ces différents aspects.

Calcul de l'impôt fédéral d'une société
Corrélation entre l'étude théorique et l'application pratique

Démarche proposée:

Suivre l'ordre théorique du déroulement de la déclaration de revenus d'une société, comme si elle était faite à la main (réf.: *CTB-1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs*). Pour ce faire, je vous propose la démarche suivante en 6 étapes:

Étapes étudiées dans le cadre du cours CTB-1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs

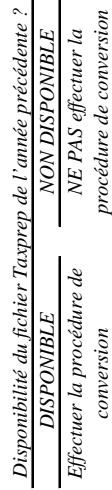
Étapes correspondantes dans le logiciel Taxprep des sociétés (fédéral)

S/O

ÉTAPE.1

Conversion du fichier Taxprep de l'année précédente (si disponible)

Cette étape va influencer sur le déroulement de chacune des étapes à venir.



ÉTAPE.2

Lecture des états financiers (E/Fs) préparés par la société

Saisie des postes IGRF de l'année courante dans Taxprep

Les soldes de l'année précédente NE SE reportent PAS. Aucune saisie manuelle n'est requise.

Accès au système comptable informatisé (logiciel de tenue de livres) de la société ?

OUI → Effectuer l'exportation des soldes des différents postes aux E/Fs vers les postes IGRF correspondants de l'année courante dans Taxprep.

NON → Faire la saisie manuelle des soldes des différents postes aux E/Fs vers les postes IGRF correspondants de l'année courante dans Taxprep.

ÉTAPE.3

Détermination du statut de la société (SPCC ou autre), de la fin d'année d'imposition, etc.

Saisie des données permanentes dans Taxprep (code d'accès "ID")

Les données permanentes saisies l'année précédente se reportent. Vérifier rapidement que tout s'est bien reporté.

Les données permanentes saisies l'année précédente NE SE reportent PAS. Une saisie manuelle est requise.

Étapes étudiées dans le cadre du cours CTB-1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs

Étapes correspondante dans le logiciel Taxprep des sociétés (fédéral)

ÉTAPE 4

Disponibilité du fichier Taxprep de l'année précédente ?	
<u>DISPONIBLE</u>	<u>NON DISPONIBLE</u>
Les différents soldes de fermeture de l'année précédente se reportent et deviennent les soldes d'ouverture de l'année courante. Vérifier rapidement que tout s'est bien reporté.	Les différents soldes de fermeture de l'année précédente NE SE reportent PAS. Une saisie manuelle des soldes d'ouverture de l'année courante est requise.

Calcul du revenu, du revenu imposable et de l'impôt

Calcul du revenu, du revenu imposable et de l'impôt

Annexes Taxprep utilisées

Report sur la déclaration de revenus T2 (# ligne)

Calcul du revenu

3a) Conciliation du revenu d'entreprises et de biens

Bénéfice selon les états financiers

(-) Déduction pour amortissement (biens amortissables)	Annexe 8
(+) Récupération d'amortissement (biens amortissables)	Annexe 8
(-) Déduction pour amortissement (immobilisations admissibles)	Annexe 10
(+) Dons de bienfaisance effectués	Annexe 2
(-) Déduction des dépenses de RS & DE	T661
(+/-) Autres ajustements à saisir directement sur l'Annexe 1	
3b) Établissement des GCI qui excèdent les PCD	Annexe 6

Annexe 1 → ligne 300

Calcul du revenu imposable

Déduction pour dons de bienfaisance effectués

Déduction pour les dividendes reçus de SCI

Déduction pour l'utilisation des pertes reportables

Annexe 2 → ligne 311

Annexe 3 → ligne 320

Annexe 4 → lignes 331 à 335

Étapes étudiées dans le cadre du cours CTB-1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs

Étapes correspondante dans le logiciel Taxprep des sociétés (fédéral)

	Annexes Taxprep utilisées
	Report sur la déclaration de revenus T2 (# ligne)
<u>Calcul de l'impôt</u>	
Répartition du revenu par catégories	
Revenu d'entreprise exploitée activement (REEA)	
Revenu de placement total (RPT)	Annexe 7
Dividendes de SCI	
Calcul de l'impôt de la partie I	
Impôt fédéral de base	ligne 550
Abattement d'impôt du Québec	ligne 608
Déduction accordée aux petites entreprises (DAPE)	Annexe 23 → lignes 400 à 430 → ligne 608
Déduction au titre des bénéfices de fabrication et de transformation (DBFT)	Annexe 27 → ligne 616
Déduction pour impôt étranger payé sur le revenu étranger non tiré d'une entreprise	Annexe 21 → ligne 632
Déduction pour impôt étranger payé sur le revenu étranger tiré d'une entreprise	Annexe 21 → ligne 636
Déduction pour contribution politique fédérale	→ ligne 646 → ligne 644
Déduction d'impôt générale	→ entre lignes 438 et 440 → ligne 638
Impôt remboursable sur le revenu de placement d'une SPCC	→ ligne 604
Crédit d'impôt à l'investissement	Annexe 49 → Annexe 31 → ligne 652
Calcul de la fraction remboursable de l'impôt de la partie I (FRIP)	→ entre lignes 440 et 450 → IMRTD
Calcul de l'impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTD)	→ entre lignes 460 et 485 → RTD
Calcul du remboursement au titre de dividendes (RTD)	→ entre lignes 485 et 550 → ligne 784
Calcul de l'impôt de la partie IV	Annexe 3 → ligne 712
Crédit d'impôt à l'investissement – portion remboursable	Annexe 49 → Annexe 31 → ligne 780

Inutile

Étapes étudiées dans le cadre du cours CTB-1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs

Étapes correspondante dans le logiciel Taxprep des sociétés (fédéral)

	Disponibilité du fichier Taxprep de l'année précédente ?	
	DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
ÉTAPE 5	Annexes Taxprep utilisées	
	Report sur la déclaration de revenus T2 (# ligne)	
	ligne 840	S/O
	Saisie des acomptes provisionnels versés (code d'accès "TTB")	S/O
ÉTAPE 6		
	Annexe 9	Les annexes qualitatives complétées l'année précédente se reportent. Vérifier rapidement que tout s'est bien reporté.
	Annexe 50	Les annexes qualitatives complétées l'année précédente NE SE reportent PAS. Une saisie manuelle est requise.
	Compléter les autres annexes qualitatives	
S/O		

Lecture (aux états financiers) des acomptes provisionnels versés dans l'année

1.6.2 Principaux formulaires (Code d'accès)

- **Sommaire de la déclaration (SOM)**
 - Très utile pour les réviseurs et les associés.
- **Identification de la société et autres renseignements (ID)**
 - Saisie (ou report dans le cas d'une conversion) des données permanentes.
 - Relire toutes les questions pour s'assurer qu'il n'y a aucune modification.
 - Compléter la section Attestation.
- **Formulaires IGRF (i100 à i9898)**
 - Saisie (ou exportation) des données financières contenues dans les états financiers.
- **Annexe 200 (T2) :**
 - CO-17 (CO17) au Québec
 - Doit indiquer le chiffre d'affaires et l'actif au bilan.
 - Section renseignements supplémentaires à compléter (différent du fédéral).
 - Taxe sur le capital : plusieurs liens se font à partir de l'IGRF.
 - Pièces jointes : Permet de déterminer quels formulaires ont été utilisés.
 - Calcul du revenu :
 - Proviens de l'annexe 1 (conciliation entre le bénéfice comptable et le revenu fiscal).
 - Calcul du revenu imposable :
 - Est fonction des annexes 2, 3 et 4.
 - Calcul de l'impôt
 - Impôt de la Partie I
 - Fraction remboursable de l'impôt de la Partie I (FRIP)
 - Impôt de la Partie IV (société rattachée ou non)

- Impôt en main remboursable au titre de dividendes (FRIP et Partie IV, possible de récupérer 1 \$ pour 3\$ de dividende versé (principe d'intégration)).
- Remboursement au titre de dividendes
- Sommaire
- Code de remboursement : Très important si société veut recevoir l'impôt payé en trop ou pour l'appliquer contre les acomptes provisionnels.
- **Annexe 1 (1) :**
 - CO-17.A.1 (Q1) au Québec
 - Conciliation entre le bénéfice comptable et le revenu fiscal.
 - Bénéfice avant impôt selon les états financiers (éléments +/- non déductible ou non imposable).
 - Exemple : amortissement comptable vs fiscal, frais représentation 50% déductible, gain (perte) comptable, frais de financement, etc.
- **Annexe 2 (2) :**
 - CO-17S.2 (Q2) au Québec
 - Dons de bienfaisance : déduction dans le calcul du revenu imposable, sujet à certaines limites.
- **Annexe 3 (3) :**
 - CO-17S.3 (Q3) au Québec
 - Revenus de dividendes de sociétés rattachées ou autres.
 - Section 1 : Dividende reçus dans l'année d'imposition. (remplissez les colonnes B. C. D si le dividende provient d'une société rattachée).
 - Dividende non imposable reçu (CDC) : colonne E
 - Section 3 : Dividende versés dans l'année d'imposition
 - Dividende versé : distinguer montant versé à des sociétés rattachées et autres ainsi que les dividendes non imposables versés.

- Sociétés rattachées :
 - plus de 10% des actions votantes et plus de 10% de la JVM des actions en circulation (i.e. « 10 % en vote et en valeur »).
 - Paie Impôt de la Partie IV uniquement si la société rattachée payeuse a eu droit à un RTD.
- Sociétés autres : sociétés étrangères, sociétés canadiennes non rattachées (ex : société publique)

Paie 33 1/3 % du dividende reçu en impôt de la Partie IV

- Dividendes de sociétés canadiennes (rattachées ou non) sont déductibles mais doit payer impôt de la partie IV.

- **Annexe 4 et Annexe 4A (4 et 4A) :**

- CO-17S.4 (Q4C et Q4A) au Québec
- Annexe 4 Section 1 : Assurez-vous que le montant des PAC correspond aux PAC indiquées à l'annexe 4A
- Annexe 4 Section 2 : Les pertes en capital à reporter doivent être indiquées à 100 %
- Report de perte (rappel) :
 - Pertes en capital nettes : déductible uniquement contre du gain en capital imposable (-3, +infini).
 - Pertes autres qu'en capital : Déductibles contre toutes sources de revenu (-3, +20).
 - Les pertes des années précédentes utilisées dans l'année courante sont reportées à l'annexe 200 (calcul du revenu imposable)

- **Annexe 6 (6) :**

- CO-17S.232 (Q6) au Québec
- Disposition d'immobilisations (actions, obligations et autres).
- Indiquer toutes les dispositions même si le gain en capital est nul.

- **Annexe 6 (suite)**

Disposition d'un bien amortissable :

<u>Disposition à perte</u>	<u>Disposition à profit</u>
Pas de perte en capital	Gain en capital
Affecte l'annexe 8 (seulement)	Affecte l'annexe 8
Réduire catégorie d'amortissement :	Réduire la catégorie d'amortissement
Moindre : du coût ou PD	Moindre : du coût ou PD
	Affecte l'annexe 6 :
	Indiquer le G/C : PD - Coût

-

- **Annexe 7 (7) :**

- AUCUN IMPACT SUR LE CALCUL DU REVENU
 - Sert à qualifier le revenu en tant que RPT et REEA.
- Le gain en capital est reporté automatiquement.
- Le dividende canadien est reporté automatiquement.
- Dividendes étrangers (report non automatique car non inscrit en Annexe).
 - Inscrire à la section 2, case S3
- Indiquer les autres revenus de placement (intérêts et autres) canadiens et étrangers.
 - Inscrire à la section 2, case 6.3 (revenu étrangers)
 - Inscrire à la section 2A, case S3 (revenu étrangers)
- Le revenu d'entreprise gagné à l'étranger ne fait pas partie du REEA
 - Inscrire à la section 5, case 500

- **Annexe 8 (8) :**

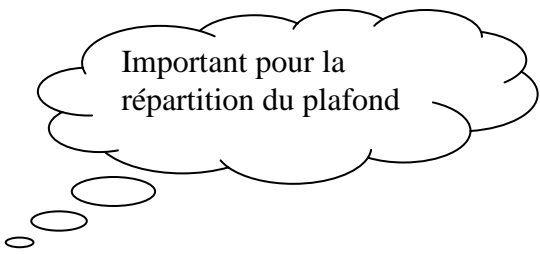
- CO-130.A (Q8) au Québec
- Valider les soldes d'ouverture (FNACC début).
- Règle du ½ taux lors des acquisitions dans l'année.
- Disposition d'immobilisation : retrancher le moindre du coût en capital et du produit de disposition de la catégorie fiscale.

Différence entre le produit de disposition et le coût = gain en capital à indiquer en annexe 6.
- Attention, catégorie fiscale d'amortissement fédéral et provincial parfois différente, doit alors substituer les champs.
- Faire la saisie fédérale et Québec sur l'annexe 008 (il y a 4 colonnes).
- Déclencher la perte finale

-

- **Annexe 9 (9) :**

- CO-17S.9 (Q9) au Québec
- Doit indiquer les sociétés liées ou associées.
- Code de lien



Important pour la répartition du plafond

- **Annexe 10 (10) :**

- CO-130.B (Q10) au Québec
- Déduction pour amortissement limitée à 7%.
- Exemples : frais constitution, certains frais de réorganisation, achalandage payé.
- Lors d'une disposition, le logiciel peut calculer une portion « récupération d'amortissement » qui est imposable à 100 % et une portion « gain » qui elle est imposée à 50 %. Pour ce, il faut indiquer dans l'annexe la somme de tous les amortissements pris dans le passé.

- **Annexe 23 (23) :**
 - Principe de sociétés associées
 - Très important pour la répartition du plafond des affaires de 500 000 \$ entre les sociétés associées (aux fins de la déduction pour petites entreprises).

- **Annexe 49 (49) :**
 - Principe de sociétés associées
 - Très important pour la répartition de la limite des dépenses de 3 000 000 \$ entre les sociétés associées (aux fins du crédit d'impôt à l'investissement).

- **Annexe 50 (50) :**
 - Renseignements sur les actionnaires (actions ordinaires et privilégiées)

- **Autres annexes :**
 - Annexe 11 : Transaction avec des actionnaires, cadres ou employés
 - Annexe 14 : Paiements divers versés à des résidents (ex : honoraires)
 - Annexe 19 : Renseignements sur les non-résidents
 - Annexe 29 : Paiements à des non-résidents
 - Annexe 31 : Crédit d'impôt à l'investissement
 - T661 : Dépenses de RS & DE
 - RC59 et MR-69

2 Documentation

Il faut garder en tête que certaines personnes analyseront la déclaration de revenus que vous avez produite (soit une personne chargée de réviser votre travail, soit un fonctionnaire au Ministère du Revenu, etc.). Pour cette raison, il est important de bien documenter les différentes prises de position et analyses supportant votre déclaration de revenus. Certaines informations sont pertinentes pour tous les utilisateurs de votre déclaration, d'autres sont exclusivement destinées à la personne chargée de réviser votre travail (à l'interne). Avec l'expérience, vous connaîtrez les politiques de votre organisation à cet effet.

- Certaines informations pertinentes pour tous les utilisateurs de votre déclaration :

Assurément, personne ne peut lire dans votre tête. Par conséquent, il devrait toujours être facile pour un utilisateur de retracer (aux états financiers, dans les notes complémentaires, dans les annexes, dans les renseignements supplémentaires ou à tout autres endroits) tous les montants indiqués dans votre déclaration de revenus. Si un montant indiqué dans votre déclaration provient de l'addition, de la soustraction, de la compensation ou de toutes autres opérations effectuées sur des montants, il devrait y avoir des traces de cette opération dans votre déclaration. À cette fin, vous devriez utiliser les champs annotés de Taxprep (voir en annexe au présent ouvrage la *Liste des différents types de champs – complément*).

- Certaines informations sont exclusivement destinées à la personne chargée de réviser votre travail (à l'interne) :

Évidemment, il est possible (et souhaitable) que vous réserviez certaines informations (commentaires, questionnements, analyses, prises de position, incertitudes, argumentation, etc.) à vos collègues à l'interne de votre organisation, en souhaitant que les autorités fiscales n'y aient pas accès. Par conséquent, l'utilisation des champs annotés de Taxprep n'est pas appropriée. Vous devriez alors utiliser une documentation traditionnelle afin d'effectuer cette communication (rédaction de feuille de travail, de mémo, d'organigramme, etc.).

3 Étude de cas – BOZOUTILSORDI INC.

BOZOUTILSORDI INC.
EXTRAIT
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
AU 30 JUIN 2010

BOZOUTILSORDI INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2010

Revenus	924 000 \$
Dépenses d'opération	- 475 000
Dépenses générales	- 62 000
Bénéfice d'exploitation	<u>387 000</u>
Revenu de placements	
Intérêts de sources canadiennes	40 000
Dividendes de sociétés canadiennes imposables	50 000
Intérêts de sources étrangères	<u>30 000</u>
	507 000
Autres produits	
Gain sur disposition d'actifs	60 000
Perte sur disposition d'actifs	<u>- 22 500</u>
Bénéfice net avant amortissements et impôts	544 500
Amortissements	60 000
Provision pour impôts - Exigibles	70 000
	<u> </u>
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	<u>414 500</u> \$

Voir avis aux lecteurs

BOZOUTILSORDI INC.

BILAN AU 30 JUIN 2010

ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse		60 000 \$
Comptes clients		160 000
Inventaire		450 000
		<u>670 000</u>
IMMOBILISATIONS NETTES		1 090 000
PLACEMENTS		
Actions de société M inc.		30 000
Actions de sociétés publiques canadiennes		210 000
		<u>2 000 000</u> \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus		350 000 \$
Portion exigible de la dette à long terme		40 000
		<u>390 000</u>
À LONG TERME		
Emprunt à long terme		660 000
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
CAPITAL-ACTIONS		1 000
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		949 000
		<u>2 000 000</u> \$

<i>BNR début :</i>	<i>604 500</i>
<i>Dividende déclaré :</i>	<i>- 70 000</i>
<i>Bénéfice net de l'exercice</i>	<u><i>414 500</i></u>
	<u><i>949 000</i></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

.....Administrateur

Voir avis aux lecteurs

Informations fiscales :

La Société BozoutilsOrdi Inc., une S.P.C.C. qui a une fin d'année au 30 juin 2010 opère au Québec. Vos discussions avec le contrôleur de la société vous ont fait découvrir les éléments suivants :

Dépenses encourues exclusivement pour mener des activités de recherche scientifique et de développement expérimental (« RS & DE ») (toutes comptabilisées dans le poste « Dépenses générales ») :

Salaires des employés	24 365 \$
Sous-contrats octroyés	11 000 \$
Matériaux utilisés	33 500 \$

La société a réclamé un crédit d'impôt à l'investissement (CII) de 28 000 \$ l'année précédente relativement aux dépenses de RS & DE encourues lors de cette année précédente.

Dividendes de Sociétés canadiennes imposables :

Sociétés publiques canadiennes	30 000 \$
Société M inc. (le dividende total payé a entraîné un RTD de 4 000 \$ à la Société M inc.)	20 000 \$
Revenu de placements de source canadienne (intérêts)	40 000 \$
Revenu de biens étrangers encaissé et comptabilisé aux revenus (l'impôt étranger retenu à l'étranger est de 4 500 \$)	30 000 \$
Revenu d'entreprise étranger encaissé et comptabilisé aux revenus (l'impôt étranger retenu à l'étranger est de 3 000 \$)	20 000 \$
Dons de charité à la Croix-rouge	40 000 \$

Pendant l'année, la société a disposé des biens suivants :

- 2002 actions ordinaires de ABC Inc. Les actions avaient été acquises le 15 juin 1992 au prix de 31 000 \$. Le prix de vente est de 12 000 \$ et les frais de ventes de 1 000 \$.
- Un terrain acquis le 10 octobre 1987 au coût de 60 000 \$. Le prix de vente est de 105 000 \$ et les frais de vente de 5 000 \$.

Transactions sur les biens amortissables (toutes comptabilisées dans le poste « IMMOBILISATIONS NETTES ») :

- Un bien de la catégorie 8 a été vendu pour 9 000 \$, le coût en capital du bien était de 12 000 \$.
- Un bien de la catégorie 10 a été vendu pour 8 000 \$, le coût en capital du bien était de 25 000 \$.
- Une machine servant à la fabrication a été vendue pour 70 000 \$, le coût de la machine était de 60 000 \$.
- Une nouvelle machine servant à la fabrication a été acquise pour 100 000 \$.
- Un serveur informatique servant exclusivement pour mener des activités de RS & DE a été acquis pour 17 900 \$.

La société a de plus acquis au cours de l'exercice l'achalandage d'un concurrent en faillite pour 2 000 \$.

BozoutilsOrdi Inc. détient 80 des 100 actions en circulation de la Société M inc.

Des dividendes de 70 000 \$ furent payés durant l'année à la société-mère.

Attribution du plafond des affaires : La société-mère 140 000 \$, la filiale (Société M Inc.) 20 000 \$ et le solde à BozoutilsOrdi Inc.

Attribution de la limite des dépenses : La société-mère 0 \$, la filiale (Société M Inc.) 0 \$ et le solde à BozoutilsOrdi Inc.

BozoutilsOrdi Inc. a un solde de pertes autre que des pertes en capital (PAC) de 55 000 \$. Cette PAC a été réalisée en 2004.

La société a un solde de pertes en capital nettes (PCN) de 18 000 \$. Ces PCN ont été réalisées en 2002.

Des acomptes provisionnels trimestriels de 6 500 \$ au fédéral et de 5 200 \$ au Québec ont été fait par la société au cours de l'exercice.

4 Travail pratique individuel

- Procédure :
 - Veuillez compléter les déclarations de revenus fédérale (T2) et provinciale (CO-17) de la société Kyamika Inc. pour l'exercice terminé le 31 juillet 2010. À cette fin, veuillez utiliser les états financiers présentés à la page suivante. Veuillez cependant tenir compte des éléments suivants :
 - Consultez les informations fiscales présentées plus bas.
 - Vous devez compléter l'IGRF et la déclaration fédérale (T2) au complet.
 - Vous devez compléter en partie la déclaration provinciale (CO-17). À cette fin, je vous demande seulement de vous assurer que le revenu imposable au Québec soit égal à celui au fédéral (assurez vous de prendre la même déduction pour amortissement au Québec et au Fédéral afin d'y arriver) ainsi que d'inscrire les acomptes provisionnels faits au Québec.
 - Dans l'Annexe 1, vous devez substituer (la cellule devient rose) le revenu provenant des états financiers à 348 811 \$ (première ligne de l'Annexe 1).
 - Veuillez déposer votre travail sur le portail du cours dans la section Travaux
 - **SVP METTRE VOTRE PRÉNOM et NOM DANS LE NOM DU DOCUMENT.**
 - Travail individuel
 - La copie de fichiers entre étudiants occasionnera un résultat de zéro (0) pour tous les étudiants impliqués et l'acte sera dénoncé au comité de discipline de l'UQTR.
 - Date limite de remise de votre travail :

--

(à compléter suite aux directives données par le professeur lors de son premier cours avec vous)

Tout travail remis après cette échéance se verra accorder un résultat de zéro (0).

Kyamika Inc. Bilan au 31 juillet 2010

ACTIF**Actif à court terme**

Banque	151 593,73
Clients	12 030,68
Provision pour créances douteuses	-5 405,24
Stock de matières premières	38 555,33
Stock de produits finis	51 589,37
Dépôts à terme	50 000,00
Acomptes provisionnels Féd	0,00
Acomptes provisionnels Prov.	0,00
Total de l'actif à court terme	<u>298 363,87</u>

Placements à long terme

Actions	179 900,00
Total - Placements à long terme	<u>179 900,00</u>

Immobilisations

Mobilier de bureau	8 400,00
Am. cumulé - Mobilier	<u>-8 400,00</u>
Mobilier de bureau - net	
Équipement informatique	9 250,00
Am. cumulé - Equip. informatique	<u>-463,00</u>
Équipement informatique - net	8 787,00
Équipement de fabrication	87 332,00
Am. cumulé - Equip. de fabrication	<u>-40 920,00</u>
Équipement de fabrication - net	46 412,00
Total des immobilisations	<u>55 199,00</u>

TOTAL ACTIF**533 462,87****PASSIF****Passif à court terme**

Fournisseurs	31 836,62
Frais à payer	8 969,00
Salaires vac. à payer et av. soc.	4 025,00
Intérêts à, payer	3 000,00
TPS à payer	95,20
TPS à recevoir	<u>-933,24</u>
TPS - Net	-838,04
TVQ à payer	109,14
TVQ à recevoir	<u>-1 069,89</u>
TVQ - Net	-960,75
Assurance emploi à payer	1 216,51
RPC à payer	0,00
Impôt fédéral à payer	2 801,72
RRQ à payer	1 786,92
FSSQ à payer	725,41
CSST à payer	522,40
Impôt provincial à payer	3 522,65
Impôts Féd. des sociétés	0,00
Impôts Prov. des sociétés	0,00
Total - Passif à court terme	<u>56 607,44</u>

Passif à long terme

Emprunt à long terme	50 000,00
Total - Dette à long terme	<u>50 000,00</u>

TOTAL PASSIF**106 607,44**

- Une acquisition de 19 500 \$.
- Une disposition pour 12 050 \$ d'un équipement acquis au coût de 10 250 \$ (à l'époque classé en catégorie 45 – 45 %).

- Une acquisition de 8 250 \$.
- Une disposition pour 14 000 \$ d'un équipement acquis au coût de 19 500 \$ (à l'époque classé en catégorie 43 – 30 %).

AVOIR

Capital actions		
Actions ordinaires A	10 000,00	
Actions privilégiées B	<u>0,00</u>	
Total capital actions		<u>10 000,00</u>
Total capital actions		<u>10 000,00</u>
Bénéfices		
Bénéfices non répartis		165 044,48
Bénéfice net		348 810,95
Dividendes		<u>-97 000,00</u>
Total des bénéfices	<u>416 855,43</u>	
TOTAL AVOIR	<u>426 855,43</u>	
PASSIF ET AVOIR	<u>533 462,87</u>	

Kyamika Inc.
État des résultats pour l'exercice clos le 31 juillet 2010

PRODUITS**Produits de l'exercice**

Ventes	1 032 840,00
Dividendes - Produits	22 900,00
Gain sur cession de placements	61 398,00
Revenu d'intérêts	<u>3 000,00</u>
Total des produits	<u>1 120 138,00</u>

Vente de 5 400 actions
 classe A de Roger
 comm. Pour 123 498 \$.
 Prix payé = 62 100 \$

TOTAL PRODUITS

1 120 138,00

CHARGES**Charges de l'exercice**

Escomptes sur ventes	13 144,20
Achats de matières premières	395 331,00
Variation des stocks	-11 606,70
Gain ou perte sur change	187,58
Salaires	212 358,00
Assurance Emploi - Part Employeur	19 071,63
RPC - Part Employeur	0,00
RRQ - Part employeur	893,46
FSSQ - Part employeur	725,41
CSST/CNT - Employeur	5 502,40
Frais de transport.- Pdts finis	23 127,00
Électricité	15 075,00
Téléphone, télécopieur et poste	3 088,00
Entretien et rép. - Fabrication	4 761,00
Assurance - Bâtiment	2 854,00
Loyer - Bâtiment	36 000,00
Publicité	4 329,00
Frais de représentation	12 852,00
Fournitures de bureau	1 675,00
Fournitures d'usine	1 858,00
Intérêts Dette long terme	6 000,00
Frais bancaires	75,83
Amortissement. Équipement Fab.	5 620,00
Amortissement Equip. informatique	0,00
Créances douteuses	5 405,24
Dons de charité	1 000,00
Repas boisson et divertissements	4 000,00
Frais gouvernementaux	0,00
Honoraires professionnels	8 000,00
Impôts des sociétés	<u>0,00</u>

Stock début : 78 538 \$
 Stock fin : 90 145 \$
 -11 607 \$

Déductible à 100 %.

Déductible à 100 %.

Déductible à 100 %.

Total des charges

771 327,05

TOTAL CHARGES

771 327,05

BÉNÉFICE NET

348 810,95

Informations fiscales :

- a) La société est détenue par M. Kyamika, un résident canadien.
- b) Solde des catégories fiscales pour fins de déduction pour amortissement au 1^{er} août 2009 :
- Mobilier de bureau, catégorie 8, 20 % : Solde (FNACC) de 6 400 \$
 - Équipement de fabrication, catégorie 43, 30 % : Solde (FNACC) de 31 375 \$
 - Équipement informatique, catégorie 45, 45 % : Solde (FNACC) de 8 800 \$
- c) L'achat d'équipement informatique au coût de 19 500 \$ comprend un montant de 1 250 \$ pour l'acquisition de logiciels d'applications.
- d) Les dividendes encaissés de 22 900 \$ proviennent de 2 sociétés payeuses différentes. D'une part, 4 900 \$ a été reçu de la société publique Rogers Communications (société dont Kyamika Inc. détient moins de 1 % des actions). D'autre part, 18 000 \$ a été reçu de la société Cuir nordique Inc. (société dont Kyamika Inc. détient 20 % des actions). Cuir nordique Inc. a eu droit à un remboursement au titre de dividende de 3 000 \$ pour son année d'imposition 2010.
- e) Le poste « repas boissons et divertissements » de 4 000 \$ (dépense encourue pour gagner un revenu et considérée comme raisonnable) comprend exclusivement des repas, boisson et divertissements au sens de la Loi de l'impôt. Le poste « dons de charité » de 1 000 \$ comprend exclusivement un don de bienfaisance à la fondation rêve d'enfants.
- f) Kyamika Inc. a un solde de perte autre qu'en capital (PAC) de 160 000 \$ à la fin de son exercice financier précédent. Cette perte est reportable jusqu'en 2010. À l'époque où cette perte a été subie, la période de report des PAC était de 7 ans. Cette échéance demeure donc pour cette perte de 160 000 \$. De plus, elle a un solde de pertes en capital nettes de 42 000 \$ provenant d'une importante perte en capital subie en 2001.
- g) Le poste revenu d'intérêts comprend pour 2 205 \$ d'intérêts comptabilisés relativement au dépôt à terme canadien de 50 000 \$ présenté au bilan. Le 795 \$ restant représente de l'intérêt encaissé sur la détention de bons du trésor américains. L'institution américaine payeuse a effectué une retenue d'impôt de 9 % avant d'effectuer le paiement.
- h) Au 31 juillet 2009, le solde d'impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTD) de la société était de 22 105 \$. Pour ce même exercice, la société a eu droit à un remboursement au titre de dividendes (RTD) de 12 480 \$.
- i) La société fait des acomptes provisionnels de 925 \$ par mois au fédéral et de 1 105 \$ par mois au Québec.










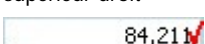
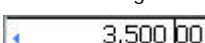
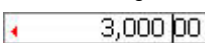
Sujet 4 – Analyse d'un logiciel de planification de retraite

L'enseignant chargé de cette partie du cours vous transmettra les directives et la documentation nécessaires à l'analyse d'un logiciel permettant de réaliser la planification de retraite d'une personne (ou d'un couple).

Annexes

Liste des différents types de champs

Le tableau suivant contient une liste détaillée des différents types de champs que l'on peut retrouver dans les formulaires. Les couleurs indiquées ci-dessous correspondent aux valeurs par défaut du logiciel. Ces couleurs peuvent varier si elles ont été [personnalisées](#).

Apparence	Type de champ	Définition
Texte noir sur arrière-plan de couleur blanche 	Champ en saisie	Champ dans lequel une valeur peut être saisie.
Texte noir sur arrière-plan de même couleur que le formulaire 	Champ protégé	Champ dans lequel aucune saisie directe ou substitution n'est possible.
Texte noir sur arrière-plan de couleur grise 	Champ avec substitution possible	Champ calculé ou reporté dont le contenu peut être remplacé par une saisie directe.
Texte noir sur arrière-plan de couleur rose 	Champ substitué	Champ calculé ou reporté dont le contenu a été remplacé par une saisie directe.
Flèche bleue vers la droite 	Champ reporté	Champ dont le contenu provient d'un autre formulaire. Il est possible d'accéder au formulaire source en double-cliquant sur le champ ou en appuyant sur F9.
Texte bleu sur arrière-plan de couleur blanche 	Champ converti	Champ dont le contenu provient d'un report automatique effectué par le logiciel à partir des données saisies l'année précédente ou à partir des données contenues dans un fichier créé avec un logiciel compétiteur.
Trombone dans le coin supérieur gauche 	Champ annoté	Champ auquel a été joint une note ou une annexe.
Triangle rouge dans le coin supérieur droit 	Champ avec diagnostic	Champ pour lequel un diagnostic a été émis.
Triangle bleu dans le coin inférieur droit 	Champ avec lien fiscal	Champ pour lequel il existe un lien d'aide vers un ouvrage de référence fiscal.
Indicateur rouge dans le coin supérieur droit 	Champ avec marque de révision	Champ dont le contenu est en cours de révision. Il existe cinq types de marques de révision.
Flèche bleue vers la gauche dans le coin inférieur gauche 	Champ Québec, si différent	Champ d'un formulaire fédéral pour lequel il existe un champ équivalent aux fins du Québec.
Flèche rouge vers la gauche dans le coin inférieur gauche 	Champ Québec, si différent (montant substitué)	Champ d'un formulaire fédéral dont le champ équivalent aux fins du Québec a été substitué.

Astuce : La barre d'état indique si le champ sélectionné est un champ protégé, substitué, calculé, en saisie ou converti.

Liste des différents types de champs - complément

CHAMP SUBSTITUÉ

À éviter le plus possible.

Pour annuler la substitution:

Menu Édition / Annuler la substitution OU

Bouton de droit de la souris / Annuler la substitution OU

Touche CTRL-U.

CHAMP CONVERTI

La procédure de conversion doit avoir été faite pour voir ce type de champs.

Par prudence, on devrait toujours retracer visuellement les soldes de fermeture dans la déclaration de l'année précédente.

CHAMP ANNOTÉ

Il est très important de détailler le contenu d'un champ lorsque ce dernier est composé de plusieurs montants (autant pour les fonctionnaires que pour celui qui révisera votre travail).

Pour créer une annexe ou pour rejoindre son contenu :

Menu Édition / Joindre une annexe OU

Bouton de droit de la souris / Joindre une annexe.

CHAMP AVEC DIAGNOSTIC

Les diagnostics vous indiquent les informations manquantes, les irrégularités et les idées d'optimisation détectées dans votre déclaration. En pratique, plusieurs bureaux comptables ont comme politique que tous les diagnostics doivent être réglés avant de considérer une déclaration comme étant finale.

Pour consulter le diagnostic qui y est attaché:

pointer le curseur de la souris sur le champ marqué.

Pour consulter et / ou régler tous les diagnostics contenus dans la déclaration: accéder à la feuille de travail Diagnostics (code d'accès DIAG), double-cliquez sur chacun d'eux et le logiciel vous positionne sur le champ à corriger. Au fur et à mesure que vous les réglez, ils disparaissent de la liste.

Veillez consulter la liste des *Types de diagnostics inclus dans le logiciel* présenté à la page suivante.









CHAMP AVEC LISTE DE CHOIX (non listé à la page précédente)



La saisie doit obligatoirement être faite à partir de la liste déroulante (double-clic).









Types de diagnostics inclus dans le logiciel

Les types de diagnostics suivants sont inclus dans le logiciel :

Icône	Type	Action requise
	Renseignements omis	Vous devez saisir des données dans les champs indiqués.
	Erreur	Vous devez réviser les données saisies et, si nécessaire, corriger celles-ci.
	Erreur possible sur la saisie des données	
	Formulaire à produire	Vous devez vérifier la liste des formulaires à produire aux autorités fiscales.
	Formulaire contenant des champs substitués	Vous devez vérifier chaque champ où une substitution a été effectuée et annuler, s'il y a lieu, la substitution.
	Optimisation	Vous pouvez consulter les explications sommaires concernant les optimisations de calcul effectuées par le logiciel et appliquer les conseils indiqués pour vous permettre d'optimiser davantage certaines situations fiscales. Vous avez tout intérêt à appliquer ces conseils et à les noter, si nécessaire.
	Possibilité de planification fiscale	Vous pouvez lire les conseils concernant la planification fiscale du client traité. Vous avez tout intérêt à appliquer ces conseils et à les noter, si nécessaire.
	TED - Exclusion	Vous devez lire les raisons pour lesquelles une déclaration ne peut être transmise par la TED.

Types de diagnostics inclus dans le logiciel

Les types de diagnostics suivants sont inclus dans le logiciel :

Icône	Type	Action requise
	Modification obligatoire	Vous devez saisir ou modifier des données afin de vous assurer que l'information n'entraîne pas un rejet de la déclaration.
	Renseignements omis	Vous devez saisir des données dans les champs indiqués.
	Erreur	Vous devez réviser les données saisies et, si nécessaire, corriger celles-ci.
	Erreur possible sur la saisie des données	
	Formulaire à produire	Vous devez vérifier la liste des formulaires à produire aux autorités fiscales.
	Formulaire contenant des champs substitués	Vous devez vérifier chaque champ où une substitution a été effectuée et annuler, s'il y a lieu, la substitution.
	Possibilités de planification fiscale	Vous pouvez lire les conseils concernant la planification fiscale du client traité. Vous avez tout intérêt à appliquer ces conseils et à les noter, si nécessaire.
	Exclusion	Vous devez lire les raisons pour lesquelles les codes à barres d'une déclaration ne peuvent être imprimés.

En plus de ces types, les diagnostics sont classés selon l'administration à laquelle ils sont associés et selon les groupes représentés par les onglets dans la partie inférieure de la fenêtre des diagnostics.

Bozoutilsordi Inc.

Liste des comptes

1000 Actif	
Type:	E
1001 Encaisse	
Solde:	60 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Actif
Code IGRF:	1000
1002 Comptes clients	
Solde:	160 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Actif
Code IGRF:	1060
1003 Inventaire	
Solde:	450 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Actif
Code IGRF:	1120
1004 Immobilisations nettes	
Solde:	1 090 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Actif
Code IGRF:	1900
1005 Actions de société M inc.	
Solde:	30 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Actif
Code IGRF:	2300
1006 Actions de sociétés publiques canad	
Solde:	210 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Actif
Code IGRF:	2300
1007 total	
Solde:	2 000 000,00
Type:	S
1008 total	
Solde:	2 000 000,00
Type:	T
Code IGRF:	2599
2000 Passif	
Type:	E
2001 Comptes fournisseurs et frais couru	
Solde:	350 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Passif
Code IGRF:	2620
2002 Portion exigible de la dette LT	
Solde:	40 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Passif
Code IGRF:	2920
2003 Emprunt à long terme	
Solde:	660 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Passif
Code IGRF:	3140
2004 Total	
Solde:	1 050 000,00
Type:	S

Bozoutilsordi Inc.

Liste des comptes

2005 Total	
Solde:	1 050 000,00
Type:	T
Code IGRF:	3499
3599 Avoir	
Type:	E
3600 Bénéfice net	
Solde:	414 500,00
Type:	X
Classe de compte:	Bénéfices d'exploitation
Code IGRF:	3849
3800 Bénéfices non répartis	
Solde:	604 500,00
Type:	C
Classe de compte:	Avoir des propriétaires
Code IGRF:	3660
3850 Dividendes déclarés	
Solde:	-70 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Avoir des propriétaires
Code IGRF:	3700
3855 BNR fin (plus bénéfice)	
Solde:	534 500,00
Type:	S
Code IGRF:	3849
3860 Capital actions	
Solde:	1 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Avoir des propriétaires
Code IGRF:	3500
3900 Total	
Solde:	1 000,00
Type:	S
3901 Total	
Solde:	950 000,00
Type:	T
Code IGRF:	3620
4000 Produits	
Type:	E
4001 Revenus	
Solde:	924 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Produits d'exploitation
Code IGRF:	8000
4002 Intérêts de source canadienne	
Solde:	40 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Produit
Code IGRF:	8094
4003 Dividendes de sociétés canadiennes	
Solde:	50 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Produits d'exploitation
Code IGRF:	8096
4004 Intérêts de source étrangère	
Solde:	30 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Produits d'exploitation
Code IGRF:	8091

Bozoutilsordi Inc.

Liste des comptes

4005 Gain-pertes disposition d'actifs	
Solde:	37 500,00
Type:	C
Classe de compte:	Produits d'exploitation
Code IGRF:	8210
4006 Total	
Solde:	1 081 500,00
Type:	S
Code IGRF:	8299
4007 Total	
Solde:	1 081 500,00
Type:	T
5000 Dépenses	
Type:	E
5001 Dépenses d'opération	
Solde:	475 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Coût des marchandises vendues
Code IGRF:	8450
5002 Dépenses générales	
Solde:	62 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Coût des marchandises vendues
Code IGRF:	9270
5004 Amortissements	
Solde:	60 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Coût des marchandises vendues
Code IGRF:	8670
5005 dépenses avant impot	
Solde:	597 000,00
Type:	S
Code IGRF:	9368
5006 Provision pour impôts - Exigibles	
Solde:	70 000,00
Type:	C
Classe de compte:	Coût des marchandises vendues
Code IGRF:	9990
5008 Total	
Solde:	70 000,00
Type:	S
5010 Total	
Solde:	667 000,00
Type:	T